

Voici la seconde : Une personne pauvre de Nicolet était atteinte d'une maladie excessivement souffrante; suivant toute probabilité elle devait passer la plus grande partie de l'hiver confinée à la maison. C'était un père de famille. Je lui conseillai de faire une neuvaine à saint Antoine avec promesse de faire insérer sa guérison dans votre journal s'il l'obtenait. A peine cette promesse était-elle faite, que ses douleurs disparurent complètement et il put, bien avant la fin de sa neuvaine, vaquer à son travail. Il a continué depuis à être parfaitement bien. Il remercie saint Antoine de tout son cœur de l'avoir guéri.

Puissent ces faits augmenter la confiance et la dévotion envers ce grand saint ! *P.-A. Gouin, Ptre, curé.*

SOREL.—J'ai obtenu une grande grâce, la guérison d'une maladie, après avoir fait une neuvaine à saint Antoine et donné quelque chose pour l'Œuvre du pain. X.

TROIS-RIVIERES.—Gloire et reconnaissance à saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues par sa puissante intercession. Je promets de contribuer largement à l'Œuvre du pain pour les pauvres, s'il m'obtient la situation que j'ai en vue, et de plus je ferai publier dans le *Messenger*. X.

QUÉBEC.—Dans une même famille, le grand-père, assez âgé, a eu une pleurésie; une jeune femme, les fièvres puerpérales d'abord, puis typhoïdes. Tous trois ont été administrés, et, après s'être recommandés fortement à saint Antoine, ont pris immédiatement du mieux et sont maintenant sur pied. Ils tiennent à remercier Dieu publiquement de la protection signalée de saint Antoine. G.

QUÉBEC. — Veuillez insérer dans votre *Messenger de Saint - Antoine* deux grâces obtenues : la première est la guérison d'une maladie en